

COMMUNE

de

LES PORTES-EN-RE  
(CHARENTE-MARITIME)

Extrait n° 2025-046

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**L'an Deux Mille vingt-cinq le 18 décembre à 10 heures,**le Conseil Municipal de la Commune des **PORTEES-EN-RE**dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Salle du Conseil et des Mariages, sous la présidence de Monsieur Alain POCHON, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : ... 15

Nombre de Présents : ..... 12

Nombre de Votants : ..... 15

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 12 décembre 2025**PRESENTS** : M. Alain POCHON, M. Patrick BOURAINE, M. Serge MASSÉ, Mme Elisabeth REGRENY, M. Hervé ROCHETEAU, Mme Marion PEAN-DORRANI, M. Jean-Luc CHENE, Mme Isabelle GAUQUELIN CAMPION, Mme Laura SEEGER LANCHON, M. Xavier de BOISSARD, Mme Marie-Françoise PENAUD, M. Jean-Marc RAYTON.**ABSENTS / EXCUSES** : Mme Pascale LAGARDE, M. Philippe MARRONNIER et M. Michel OGER, qui ont respectivement donné procuration à M. Alain POCHON, M. Patrick BOURAINE et M. Xavier de BOISSARD.**Secrétaire de séance** : Mme Marie-Françoise PENAUD.**Tarifs municipaux 2026**

Pour l'année 2026, **Monsieur le Maire** propose d'appliquer les tarifs municipaux tels qu'annexés à la présente délibération.

Après avoir pris connaissance des propositions développées par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** les tarifs municipaux tels qu'annexés, à appliquer au titre de l'année 2026 ;
- **charge** Monsieur le Maire du suivi de la présente décision.

Pour copie certifiée conforme,  
Fait en Mairie de LES PORTES-EN-RE,  
Le Maire,

Alain POCHON.



Affiché le 09 JAN. 2026  
Fait en Mairie de LES PORTES-EN-RE,  
Le Maire,





## TARIFS MUNICIPAUX 2026

### PHOTOCOPIES

Type reproduction	Tarifs
Copie noir & blanc, toutes tailles	0,50 €
Copie couleur, toutes tailles	1.00 €

#### Photocopies pour les associations communales ou œuvrant pour la commune

Copie noir & blanc, toutes tailles Nombre de photocopies gratuites (année civile)	400 copies
Copie couleur, toutes tailles Nombre de photocopies gratuites (année civile)	100 copies

### ACTIVITÉS AQUATIQUES

Activité piscine	Tarifs
45 min d'AQUAGYM + 45 min d'accès aux installations (sauf avril, mai et juin) <b>Droit illimité aux 4 séances hebdomadaires</b>	1 mois : 50 € l'abonnement 5 mois : 220 € l'abonnement* 8 mois : 360 € l'abonnement** <i>*Possibilité de paiement en 2X sans frais (2x110 €)</i> <i>**Possibilité de paiement en 3X sans frais (3x120 €)</i>

## SALLES DES MARAIS DE LA PRÉE

Salle des Marais de la Prée Tarifs 2026	Journée (24h)	Week-end du vendredi matin au lundi matin
Caution salle et ménage		800,00 €
Caution matériel		1 000,00 €
Particuliers de la commune *	380,00 €	700,00 €
Particuliers extérieurs à la commune *	650,00 €	1 100,00 €
Séminaires d'entreprise, colloques, conférences *	950,00 €	1 700,00 €
Location du lundi 9h au vendredi 17h *		2 000,00 €
Personnel et élus communaux	Gratuit une journée par an	

\*Frais de nettoyage inclus (se référer au règlement intérieur)

### ASSOCIATIONS

Associations de la commune organisant une manifestation à but lucratif	50,00 €	100,00 €
Associations de la commune organisant une manifestation à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
Frais de nettoyage (obligatoire, y compris pour les manifestations à but non lucratif)		100,00 € (nettoyage du sol uniquement) Le nettoyage complet des sanitaires et de l'office traiteur reste à la charge de l'association
		200,00 € (nettoyage complet)
Associations hors commune, ménage inclus	275,00 €	450,00 €

La gratuité est accordée pour les réunions publiques organisées par la commune et dans le cadre des réunions pour les élections.

Les associations sportives et culturelles qui utilisent les locaux de manière régulière bénéficient d'une convention d'utilisation annuelle.

## MAISON DES ARTS ET LOISIRS

*Utilisation à but non lucratif uniquement*

<b>Associations de la commune</b>	Tarif annuel	Gratuit
	Caution	400,00 €
	Forfait ménage	50,00 €

<b>Associations extérieures à la commune</b>	Tarif annuel	Gratuit
	Caution	400,00 €
	Forfait ménage systématiquement facturé après chaque utilisation	100,00 €

## CIMETIERE COMMUNAL

<b>Cavurne 1m<sup>2</sup></b>	<b>Tarifs</b>
Concession 15 ans	200,00 €
Concession 30 ans	400,00 €

<b>Concession 2 m<sup>2</sup></b>	<b>Tarifs</b>
Concession 15 ans	300,00 €
Concession 30 ans	600,00 €

<b>Columbarium</b>	<b>Tarifs</b>
Concession 15 ans	400,00 €
Concession 30 ans	700,00 €

<b>Jardin du souvenir</b>	<b>Tarifs</b>
Dispersion de cendres	Gratuit
Achat de la plaque	45 €

**STATIONNEMENT PAYANT****Parking du Corneau**

*Stationnement payant tous les jours de 9h à 19h du 1<sup>er</sup> avril au 11 novembre  
et pendant les vacances de Noël  
La durée de stationnement est limitée à 4h30.*

30 premières minutes	Gratuit
1h supplémentaire	1,00 €
2h supplémentaires	2,00 €
3h supplémentaires	4,00 €
4h supplémentaires	6,00 €
4h30	30,00 €

**Parkings des Châtaigniers, de la Françoise et de la Patache**

*Stationnement payant tous les jours de 9h à 19h du 1<sup>er</sup> avril au 11 novembre.  
La durée de stationnement est limitée à 4h30.*

Première heure	Gratuit
1h supplémentaire	2,00 €
2h supplémentaires	4,00 €
3h supplémentaires	6,00 €
4h supplémentaires	6,50 €
4h30	30,00 €

**Aire de stationnement des remorques à bateaux de la Patache**

*Stationnement payant tous les jours, toute l'année.*

Stationnement des remorques dans la limite des places disponibles	2 € / heure
---	-------------

**Forfait post-stationnement (toutes zones)**

Forfait en cas de non-paiement du stationnement ou de dépassement du temps de stationnement acquitté	30,00 €
--	---------

**Abonnement (sur présentation de justificatifs \*)**

Forfait ouvrant droit à une place de stationnement sur les parkings du Châtaigniers II et de la Françoise, pour un ou deux véhicules <u>non simultanément</u> , <u>sous réserve de disponibilité</u> . Stationnement limité à 72h sur un emplacement.	70,00 €	
Forfait ouvrant droit à une place de stationnement sur l'aire de stationnement des remorques à bateaux de La Patache, pour une remorque, <u>sous réserve de disponibilité</u> . Stationnement limité à 24h sur un emplacement.	Résidents de la commune	Extérieurs
	40,00 €	140,00 €

\* Pour les particuliers : copie de la taxe foncière ou taxe d'habitation de l'année N-1 justifiant la résidence aux Portes-en-Ré + copie de la carte grise du véhicule. Pour les commerçants sédentaires, y compris ceux bénéficiant d'un banc sur le marché (convention) : extrait Kbis + copie de l'imposition à la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) + copie de la carte grise du véhicule.

## CIRQUES ET MARIONNETTES

<b>Petits cirques à 1 ou 2 mâts ou marionnettes</b>	
Location	75 € par jour
Electricité	3,00 € par jour
Caution nettoyage après la ou les représentations	150,00 €
Caution pour affichage	150,00 €
<b>Cirques à 3 ou 4 mâts ou de plein-air</b>	
Location	336,00 € par jour
Caution nettoyage après la ou les représentations	350,00 €
Caution pour affichage	350,00 €

## MANEGES / ATTRACTIONS LUDIQUES

Loyer hors électricité	15 € par jour et par module d'activité
	7,50 € par ½ journée et par module d'activité
	100 € par semaine (7 jours)
Electricité	3,00 € par jour
Caution	850,00 €

## OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES COMMERÇANTS SÉDENTAIRES

### Du 15 mars au 15 novembre (forfait pour 6 mois)

Commerçants déballant sur la voie publique	38,00 € le m <sup>2</sup>
Terrasses des cafés et restaurants réalisés sur la voie publique	53,00 € le m <sup>2</sup>
Occupation du domaine public communal pour terrasse éphémère de 18h30 à 22h sur la voie publique	5,00 € le m <sup>2</sup> par soirée

### Du 16 novembre au 14 mars (forfait pour 6 mois)

Commerçants déballant sur la voie publique	2,00 € le m <sup>2</sup>
Terrasses des cafés et restaurants réalisés sur la voie publique	4,00 € le m <sup>2</sup>

## DÉPÔT DE MATÉRIAUX OU TRAVAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

### Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

Dès le premier jour	
Bennes	15,00 € par jour
Dépôt de matériaux (échafaudage, gravats...)	2,00 € / m <sup>2</sup> / jour

Une caution de 800 € sera titrée pour manquement à la propreté sur la voie publique.

## DROIT DE PLACE

### (Marché communal + non sédentaires)

Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	
Le mètre linéaire	3,50 €
Retour de vente (stand en U ou en L)	7,00 €
Électricité	3,00 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars et du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 décembre	
Le mètre linéaire	1,50 €
Retour de vente (stand en U ou en L)	3,00 €
Électricité	3,00 €
<b>Pendant cette période, la gratuité sera accordée aux commerçants présents au moins une fois par semaine, quatre fois dans le mois.</b>	
Autres tarifs	
Tarif à la cagette	5,00 € par jour

## LOCATION DE MATÉRIEL

Chalets pliables / Tivoli	15,00 € / jour
Bancs	1,00 € / jour
Tables	2,00 € / jour
Chaises	1,00 € / jour
Scène Mobile	100,00 € / jour

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement - ALSH

Quotient Familial CAF	EXTRASCOLAIRE (Vacances scolaires et mercredis)		
	TARIF A LA JOURNÉE		
	Tarif pour enfants scolarisés RPI et résidents Les Portes-en-Ré et St Clément des Baleines		Tarif pour enfants hors commune et hors convention
	Tarif premier enfant	Tarif dégressif à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	Tarif unique
Inférieur à 700	8.80 €	7.30 €	13.90 €
701 à 1100	10.45 €	8.95 €	14.95 €
1101 à 1500	12.10 €	10.55 €	17.25 €
1501 à +	13.75 €	11.70 €	18.35 €
Non allocataire	15.90 €	14.35 €	21.05 €
Tarif goûter par jour : 0,80 €			

Quotient Familial CAF	EXTRASCOLAIRE (Vacances scolaires et mercredis)		
	TARIF A LA DEMI-JOURNÉE		
	Tarif pour enfants scolarisés RPI et résidents Les Portes-en-Ré et St Clément des Baleines		Tarif pour enfants hors commune et hors convention
	Tarif premier enfant	Tarif dégressif à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	Tarif unique
Inférieur à 700	5.20 €	4.15 €	8.25 €
701 à 1100	6.80 €	5.75 €	8.85 €
1101 à 1500	8.40 €	5.40 €	10.45 €
1501 à +	9.55 €	8.50 €	11.60 €
Non allocataire	10.55 €	9.55 €	12.60 €
Tarif goûter par jour : 0,80 €			
Supplément repas entre 12h et 13h30			

<b>PÉRISCOLAIRE</b>				
<b>Quotient Familial Caf</b>	<b>Tarif 1heure</b>	<b>Forfait par enfant pour 4 matins et 4 soirs</b>	<b>Forfait par enfant pour 4 matins</b>	<b>Forfait par enfant pour 4 soirs</b>
Inférieur à 700	2.60 €	16.50 €	9.30 €	11.20 €
701 à 1100	3.30 €	21.15 €	11.90 €	14.90 €
1101 à 1500	3.40 €	21.85 €	12.35 €	15.35 €
1501 à +	3.50 €	22.50 €	12.70 €	15.80 €
Non allocataire	3.60 €	23.15 €	13.05 €	16.30 €
Tarif goûter par jour : 0,80 €				

<b>Tarif mini-séjour</b>	
Inférieur à 700	Prix d'une journée extrascolaire 8.80 € + 3 € de repas et 0,80 € goûter
701 à 1100	Prix d'une journée extrascolaire 10.45 € + 5 € de repas et 0,80 € goûter
1001 à 1500	Prix d'une journée extrascolaire 12.10 € +7 € de repas et 0,80 € goûter
1500 à +	Prix d'une journée extrascolaire 13.75 €+ 9 € de repas et 0,80 € goûter